

II

L'Ambassadeur du Canada au Secrétaire général aux Affaires étrangères
de la Finlande

N° 41

Helsinki, 1 novembre 1983

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer au Traité entre le Canada et la Finlande en matière d'extradition, signé à Helsinki le 21 juin 1978, et aux pourparlers subséquents entre les représentants de nos deux gouvernements au sujet d'un amendement audit Traité.

Comme suite à ces pourparlers, j'ai l'honneur de proposer que ledit Traité soit amendé comme ajoutant à la Liste des Infractions un numéro 29.1 qui se lira comme suit:

«29.1 Infractions en matière d'évasion d'impôt sur le revenu.».

Si cette proposition reçoit l'approbation de votre gouvernement, j'ai en outre l'honneur de proposer que cette Note, qui est authentique dans sa version française et anglaise, et votre réponse constituent un amendement au Traité d'extradition entre le Canada et la Finlande, dont il est question ci-dessus, lequel prendra effet le jour de l'entrée en vigueur dudit Traité et sera considéré comme partie intégrante dudit Traité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

L'Ambassadeur